

Bensouda "extrêmement préoccupée" par la situation "alarmante" au Burundi

APA, 07-11-2015 Abidjan (Côte d'Ivoire) - Le Procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, a exprimé, vendredi, sa préoccupation face à la "situation sécuritaire alarmante", au Burundi. Le Procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, a exprimé, vendredi, sa préoccupation face à la «situation sécuritaire alarmante», au Burundi.

«Je suis extrêmement préoccupée par les risques accrus de violence que je constate au Burundi, ainsi que par les informations selon lesquelles les dirigeants et autres acteurs de ce pays auraient recouru à un discours inflammatoire», déclare Mme Bensouda dans une déclaration transmise à APA. De hauts responsables du Burundi auraient adressé un ultimatum avant le lancement d'opérations de sécurité et ont à cet égard tenu des propos extrêmement préoccupants incendiaires. «Je rappelle que quiconque, au Burundi, incite à commettre des violences à grande échelle ou se livre à de tels actes notamment en ordonnant, sollicitant ou encourageant la commission de crimes relevant de la compétence de la CPI, ou en y contribuant de toute autre manière, s'expose à des poursuites devant cette Cour», prévient-elle. Le Burundi est un Etat partie à la CPI qui est par conséquent compétente pour connaître des crimes visés au Statut de Rome commis par des ressortissants burundais ou sur le territoire de ce pays. «J'ai informé les autorités compétentes du Burundi que je suis prête à prendre de nouvelles mesures si la situation l'exige», ajoute le Procureur de la CPI. Selon elle, si certains agissements «que ce soit des forces de sécurité, des milices ou de tout groupe armé» devaient constituer des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité ou des actes de génocide, personne ne doit douter de sa détermination à remplir sa mission de sorte que ces crimes ne restent pas impunis. Le Bureau du Procureur de la CPI mène des examens préliminaires, des enquêtes et des poursuites à propos du crime de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, en toute indépendance et en toute impartialité. Il a ouvert des enquêtes en Ouganda en République démocratique du Congo, au Darfour (Soudan), en République centrafricaine, au Kenya, en Libye, en Côte d'Ivoire et au Mali. Il conduit également des examens préliminaires à propos des situations en Afghanistan, en Colombie en Géorgie, en Guinée, en Iraq/Royaume-Uni, au Nigeria, en Palestine et en Ukraine.